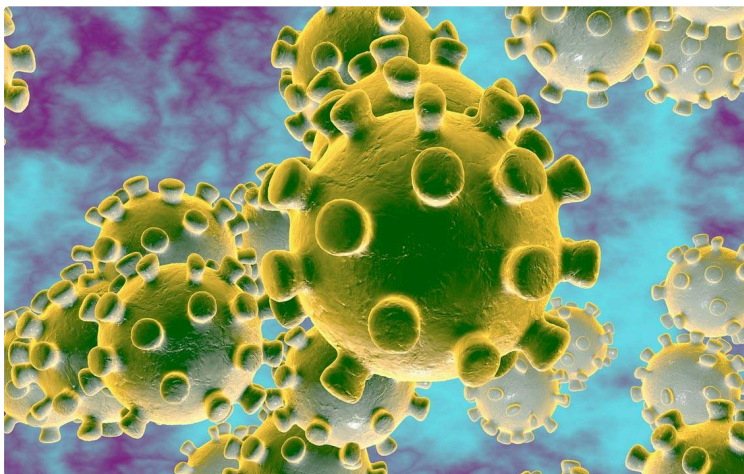


Coronavirus : l'ARS fait le point ce vendredi 11 mars à 20 heures

La vigilance reste forte. Le nombre de nouveaux cas diminue moins et tend même à progresser à nouveau dans certains départements



Coronavirus : l'ARS fait le point ce vendredi 11 mars à 20 heures

Ce bulletin récapitulatif du 11 mars à 20 heures fait le point sur l'activité des équipes hospitalières de la région : encore 1946 hospitalisations en cours (-83) dont 175 en réanimation et soins critiques (-12) et on déplore 7161 décès à l'hôpital (+42 en 3j).

Le nombre de nouveaux cas diminue moins et tend même à progresser à nouveau dans certains départements. C'est un signal qui nous invite à ne pas baisser la garde : la situation s'est améliorée mais l'épidémie n'est pas terminée en Occitanie. En secteur hospitalier, les indicateurs d'activité Covid poursuivent leur baisse progressive, notamment dans les services de réanimation. C'est une évolution rassurante pour nos équipes soignantes, mais, là aussi, la situation reste encore sous vigilance permanente. L'amélioration de la situation est le fruit de nos efforts collectifs. Comme chaque vague épidémique nous l'a rappelé, restons prudents et ne relâchons pas totalement nos bons réflexes de protection. C'est essentiel pour éviter un nouveau rebond.

À partir du lundi 14 mars, le « Pass vaccinal » reste obligatoire dans les établissements de santé, les maisons de retraites et les établissements accueillant des personnes en situation de handicap. L'obligation vaccinale qui s'applique aux soignants reste également en vigueur. Le port du masque sera toujours obligatoire dans les transports collectifs de voyageurs et dans les établissements de santé. Pour chacun d'entre nous, l'allègement progressif des mesures sanitaires doit s'accompagner d'un maintien de réflexes habituels de vigilance et de bon sens au quotidien. Face à tous les virus de l'hiver, il est toujours recommandé d'appliquer des gestes barrières, comme le lavage régulier des mains par exemple : un réflexe simple, accessible à chacun et efficace pour tous.

ars Bulletin d'information COVID-19 **Occitanie** # 255
 Vendredi 11 mars 2022 à 20h

ÉPIDÉMIE
La vigilance reste forte
 Le nombre de nouveaux cas diminue moins et tend même à progresser à nouveau dans certains départements. C'est un signal qui nous invite à ne pas baisser la garde : la situation s'est améliorée mais l'épidémie n'est pas terminée en Occitanie. En secteur hospitalier, les indicateurs d'activité Covid poursuivent leur baisse progressive, notamment dans les services de réanimation. C'est une évolution rassurante pour nos équipes soignantes, mais, là aussi, la situation reste encore sous vigilance permanente. L'amélioration de la situation est le fruit de nos efforts collectifs. Comme chaque vague épidémique nous l'a rappelé, restons prudents et ne relâchons pas totalement nos bons réflexes de protection. C'est essentiel pour éviter un nouveau rebond.

GESTES BARRIÈRES
Bon sens et bons réflexes
 À partir du lundi 14 mars, le « Pass vaccinal » reste obligatoire dans les établissements de santé, les maisons de retraites et les établissements accueillant des personnes en situation de handicap. L'obligation vaccinale qui s'applique aux soignants reste également en vigueur. Le port du masque sera toujours obligatoire dans les transports collectifs de voyageurs et dans les établissements de santé. Pour chacun d'entre nous, l'allègement progressif des mesures sanitaires doit s'accompagner d'un maintien de réflexes habituels de vigilance et de bon sens au quotidien. Face à tous les virus de l'hiver, il est toujours recommandé d'appliquer des gestes barrières, comme le lavage régulier des mains par exemple : un réflexe simple, accessible à chacun et efficace pour tous.

HÔPITAL
556,2 nouveaux cas Covid pour 100 000 habitants
 Évolution des hospitalisations

| Établissement | 01/03/2022 | 08/03/2022 | 15/03/2022 |
|--------------------------|-------------|------------|-------------|
| Aude (11) | 130 | 7 | 148 |
| Ariège (31) | 191 | 2 | 144 |
| Gers (32) | 213 | 31 | 122 |
| Haute-Garonne (31) | 480 | 40 | 122 |
| Lot (46) | 74 | 3 | 119 |
| Lot-et-Garonne (47) | 270 | 16 | 110 |
| Tarn (81) | 95 | 1 | 109 |
| Tarn-et-Garonne (82) | 14 | 1 | 101 |
| Hautes-Pyrénées (65) | 145 | 8 | 102 |
| Pyrénées-Orientales (66) | 224 | 9 | 104 |
| Haute-Lozère (12) | 114 | 8 | 107 |
| Hautes-Lozères (12) | 86 | 8 | 103 |
| Occitanie | 1946 | 175 | 7161 |